

## Des parlementaires préconisent un « Label santé et qualité de vie au travail »

Selon le rapport de la mission d'information de l'assemblée nationale sur les risques psychosociaux, publié fin mai, le stress au travail coûterait entre 1.9 et 3 Mds € tant à l'entreprise qu'à la collectivité. Afin d'inciter les entreprises à préserver leur personnel, il préconise la création d'un label « santé et qualité de vie au travail » qui valoriserait les entreprises soucieuses du bien-être de leurs salariés. Il recommande par ailleurs une meilleure formation des managers et le renforcement des comités d'hygiène et de sécurité (CHSCT).

Source FACE AU RISQUE 27 Juin 2011

